

Mettre au jour et valoriser le « capital professionnel » des enseignants du Primaire pour résister aux dérives du Pédagogue et du Politique

Jacques Fraschini <http://ufalen.eklablog.com>

Rester motivé est un défi permanent pour tout enseignant, contraint qu'il est de subir, tout au long de sa carrière, un arsenal de discours changeants et contradictoires.

UNE PROBLÉMATIQUE

Les chercheurs, maîtres à penser, gurus du champ éducatif produisent des pédagogies qui, pour apparaître légitimes, se doivent d'être séduisantes, de paraître novatrices ou de sembler basées sur une solide argumentation (argumentation trop souvent pseudo scientifique puisque construite autour de présupposés et de postulats qui n'ont pas été validés de manière rigoureuse).

Ne pas y prendre garde, c'est laisser des dérives s'installer : la fonction de ces pédagogues devient alors essentiellement de produire du discours ; ils en produisent donc et se trompent souvent... ... ce qui, au lieu de servir de leçon, favorise l'apparition d'un nouveau discours. *« Mais, au-delà de toute autre considération, les propositions pédagogiques mises de l'avant dans le cadre de quelque réforme que ce soit devraient toujours avoir fait l'objet d'expérimentations et de validations scientifiques, avant d'être introduites à large échelle auprès des enseignants (...) Des innovations non testées sont en effet implantées massivement et disparaissent au moment où l'on constate que les effets de leurs prétendues vertus ne se sont pas matérialisés. Elles sont remplacées ensuite, comme par un mouvement de balancier, par de nouvelles pratiques préconisant une idéologie diamétralement opposée, sans que leur efficacité présumée ne soit davantage vérifiée.¹ »*

DES HYPOTHÈSES

Cette analyse de la situation au Québec vaut tout autant pour la France où l'enseignant sur le terrain ne sait plus où va l'École : *« Moi je ne change plus ma manière de travailler. Si je ne travaille pas comme on me le demande maintenant, ce n'est pas grave C'est sûrement parce que je suis en avance sur ce qu'on me demandera de faire demain ... »²*

Ce qui contraint les acteurs du système éducatif à ce que l'on pourrait qualifier de « silence institutionnel » :

- Les enseignants font le dos rond et adoptent une stratégie schizophrène : acquiescer à la demande institutionnelle tout en maintenant dans la pratique une légitime distance, motivée par la certitude de l'apparition prochaine d'une autre réforme.
- Les inspecteurs font le tampon entre des Instructions officielles qu'ils n'ont pas à discuter et la réalité du terrain.

¹ Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture .- *Interventions pédagogiques efficaces et réussite scolaire des élèves provenant de milieux défavorisés. Une revue de littérature.*.- Chaire de recherche du Canada en formation à l'enseignement, université de Laval, Québec, avril 2004. Consultable sur <http://www.fqrc.gouv.qc.ca/upload/editeur/File/RF-ClermontGauthier.pdf>

² Paroles d'un collègue d'expérience, totalement désabusé

Si la mutualisation est déjà fortement ancrée dans les pratiques professionnelles des enseignants, une évaluation de ces pratiques à partir de méthodologies aussi rigoureuses que possible est rarement proposée. Il est donc nécessaire de développer une culture de l'évaluation de ces pratiques par la mise en place de protocoles non contestables. « *Pour ce faire, il faut envisager la création progressive d'un « instrument de référence pour l'observation des pratiques enseignantes », qui permettrait à tous les professionnels et à tous les chercheurs de parler le même langage et de présenter leurs observations et leurs résultats de recherche de façon homogène afin d'en permettre la confrontation et la synthèse* ». ³

Pour que ce capital reste « professionnel » et ne dérive pas vers des discours pédagogistes, il est indispensable que tout enseignant sur le terrain puisse solliciter et obtenir des protocoles, des outils personnalisés qui vont lui permettre d'évaluer de manière objective les résultats de ce qu'il met en place dans sa classe. « *On ne connaît suffisamment ni les pratiques enseignantes, ni leurs effets sur les progrès des élèves. Il faut développer et capitaliser observations, études et recherches, diffuser les résultats et inciter les enseignants à s'en emparer, notamment lors de leur formation et de leur évaluation* » ⁴.

Cela implique de favoriser une passerelle entre la recherche et les demandes concrètes émanant de professionnels sur le terrain, qui pourrait prendre la forme de module obligatoire pour les étudiants en Master. Les enseignants sur le terrain pourraient demander à évaluer les effets de telle ou telle autre pédagogie qu'ils mettent en œuvre dans leur classe et qui leur semble donner des résultats. Les étudiants en Master pourraient choisir parmi ces demandes une action dont ils auraient à concevoir et mettre en œuvre une évaluation « objectivée » (évaluation avant-après et comparaison à un ou plusieurs groupes-témoins). Cela favoriserait de plus l'insertion professionnelle des futurs enseignants car il se créerait dans ce contexte des relations professionnelles riches et privilégiées entre futurs et enseignants déjà sur le terrain. Ces nouveaux protocoles viendraient enrichir un fond documentaire dédié à cet « *instrument de référence pour l'observation des pratiques enseignantes.* »

Un chantier qui serait passionnant tant au niveau de sa mise en place que des effets qui en résulteraient **car mettre au jour et valoriser un « capital professionnel » est indispensable :**

- Pour construire l'image symbolique d'un métier qui avance en produisant du savoir professionnel ;
- Pour aider chacun à pouvoir puiser dans ce savoir professionnel les pédagogies qui ont fait leurs preuves et qui pourraient le mieux convenir à la situation particulière et aux enfants dont il a la charge ;
- Pour initier une recherche basée sur ce qui marche, plutôt que sur ce qui apparaît comme séduisant ou novateur ;
- Pour se constituer comme contrepoids modérateur face au Pédagogue et au Politique.

³ avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'école 2003 <http://cisad.adc.education.fr/hcee/publications-2003.html#link6>

⁴ avis du Haut Conseil de l'évaluation de l'école 2003 *op. cit.*